

## COMPTE RENDU

--

CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 6 MARS 2009

L'an deux mil neuf, le six mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 2 mars, sous la présidence du Maire, Alain MACEL.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Pouvoirs de vote
11	8	3	0

<b>PRESENTS</b>	Alain MACEL, Emmanuel DUCROS, Michel CHALONS, Claudine DIDRY, Jean-Christophe PATON, Delphine EPIARD, Christine LAMPSON, Jean MUTELET,
<b>ABSENTS</b>	Bernard GEORGE, Nathalie MARECO, Séverine SANCHEZ
<b>POUVOIRS</b>	/
<b>SECRETAIRE</b>	Jean-Christophe PATON

### DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à L'UNANIMITE,

- SOLLICITE une subvention de l'Etat au titre de la DGE 2009 (dotation globale d'équipement) pour la création d'un local technique d'un montant de 25 545 € HT. La subvention maximum est de 40% soit 10218€.
- DECIDE de solliciter différents devis pour la création d'un logement communal "Alambic" après avoir pris connaissance des chiffrages proposés par le maître d'œuvre.
- FIXE la rémunération de l'agent recenseur à hauteur de 1.70 € par bulletin individuel et 1.02 € par feuille de logement collectée, le tout prélevé sur la dotation de recensement versée par l'Etat.

Le Maire

Alain MACEL